

ÉDITION 2^E TRIMESTRE 2026 #34

L'Agglo

LE MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION
de SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

le Mag



ACTUALITÉS > ÇA S'EST PASSÉ SUR NOTRE TERRITOIRE



De la bijouterie-joaillerie au lycée Baumont

Souhaitée par l'État et la Région Grand Est, une filière de formation en bijouterie-joaillerie vient d'ouvrir au lycée Georges-Baumont, à Saint-Dié-des-Vosges. Comprenant un CAP « Art et techniques de la bijouterie-joaillerie » en formation continue ou en apprentissage mais aussi un Brevet National Métiers d'Art « Art du bijou » en formation initiale, cette filière a été présentée le jeudi 30 avril dans les locaux de l'établissement.



La Plaine recherche le Houéran

À la recherche du Houéran, cousin du légendaire Darou, Arthur Perrin fait appel aux habitants de la vallée de la Plaine pour l'accompagner dans sa quête. Jusqu'en juin, le photographe conduit la résidence de territoire du Contrat d'éducation artistique et culturelle, dont l'objectif est de diffuser chaque année la culture sur une partie du territoire intercommunal. Une initiative qui bénéficie aussi bien aux enfants qu'aux adultes.



Une quinzaine pour la bande dessinée

Du 14 au 28 mars, le réseau des médiathèques intercommunales Escales a organisé la deuxième édition de la Quinzaine de la BD. Mettant en avant le 9^e art, l'événement proposait des expositions ainsi que divers ateliers tout au long de la période. Cette année, l'invité d'honneur était Thierry Martin, auteur de bande dessinée notamment reconnu pour son adaptation du Roman de Renart.



Un nouveau camion pour les déchets

Après avoir repris le service de collecte des conteneurs enterrés et semi-enterrés sur le secteur de Saint-Dié-des-Vosges, la communauté d'agglomération s'est dotée d'un nouveau camion en location longue durée. Cet investissement permet notamment d'éviter le recours à un prestataire aux tarifs élevés et ainsi de limiter la hausse de la facture « déchets ».

EDITO > LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères habitantes, chers habitants,

Dans ce numéro spécial de début de mandat, vous allez découvrir les visages et les délégations des femmes et des hommes, maires de votre commune parfois, qui ont accepté de rejoindre l'exécutif pour porter tous les projets structurants de notre Agglomération. Des femmes et des hommes qui ont, avant tout, choisi un projet, une méthode et une vision pour poursuivre le travail engagé il y a bientôt dix ans par les bâtisseurs de notre magnifique territoire.

Aussi, je remercie les maires et les conseillers municipaux pour leur confiance renouvelée. Elle nous honore, et surtout elle nous oblige.

Mais soyons clairs : ce vote n'est pas une récompense, c'est une feuille de route.

Vous n'attendez pas de nous des discours ou des postures. Vous attendez des décisions utiles, des services qui fonctionnent et une action publique qui va à l'essentiel.

Alors disons-le sans détour : l'intercommunalité n'est pas une option confortable que l'on ajuste selon les circonstances. C'est une obligation légale. Mais surtout, c'est notre seul levier pour peser vraiment, pour agir efficacement, pour éviter que chacun travaille dans son coin, sans cohérence ni impact.

En revanche, hors de question de tomber dans le piège du mille-feuille administratif. Ajouter des couches, créer des structures pour se donner bonne conscience, multiplier les réunions inutiles : tout cela coûte cher et ne produit rien. Ce modèle est à bout de souffle. Notre responsabilité est de faire exactement l'inverse : simplifier, mutualiser, décider – et assumer.

Concrètement, cela veut dire quoi ? Plus de clarté. Plus de réactivité et d'efficacité. Moins de symbolique, plus de résultats. Nous construisons une intercommunalité de projet, pas une intercommunalité de façade.

Cela demande du courage. Le courage de dépasser les habitudes et celui, surtout, de travailler ensemble sans faux-semblants.

Je continuerai d'être un président engagé, transparent et totalement mobilisé. Mais rien ne se fera sans vous. L'intercommunalité, ce n'est pas un slogan : c'est une construction quotidienne.

Alors avançons. Sans détour. Sans superflu. Et avec une seule boussole : l'intérêt du territoire et de celles et ceux qui y vivent.

Claude George

Président de la Communauté
d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges
Conseiller municipal de Saint-Remy

AU SOMMAIRE

#4-5 > L'AGGLO C'EST...

#6-7 > INTERVIEW DE CLAUDE GEORGE : « NOUS SOMMES UN SERVICE PUBLIC »

#8-13 > VOS ÉLUS

#14-15 > LE PROJET DE TERRITOIRE, UN GUIDE À 10 ANS

#18-19 > LES PROCHAINS TEMPS FORTS

Magazine trimestriel

de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges
7, place Saint-Martin - Saint-Dié-des-Vosges

Directeur de la publication : Claude George

Rédaction, illustrations, réalisation technique, photographies :
service Communication

Impression : l'Ormont imprimeur - 03 29 56 17 59
www.ormont-imprimeur.com - Saint-Dié-des-Vosges

Charte graphique : DargDesign - 06 09 53 52 46
www.dargdesign.com - Anould

Diffusion : Médiapost / **Dépot légal** - MAI 2026

L'AGGLO, C'EST...

Des chiffres

77 communes

74 000 habitants

2^e Agglomération des Vosges

980 km² de superficie dont 70 % de forêt

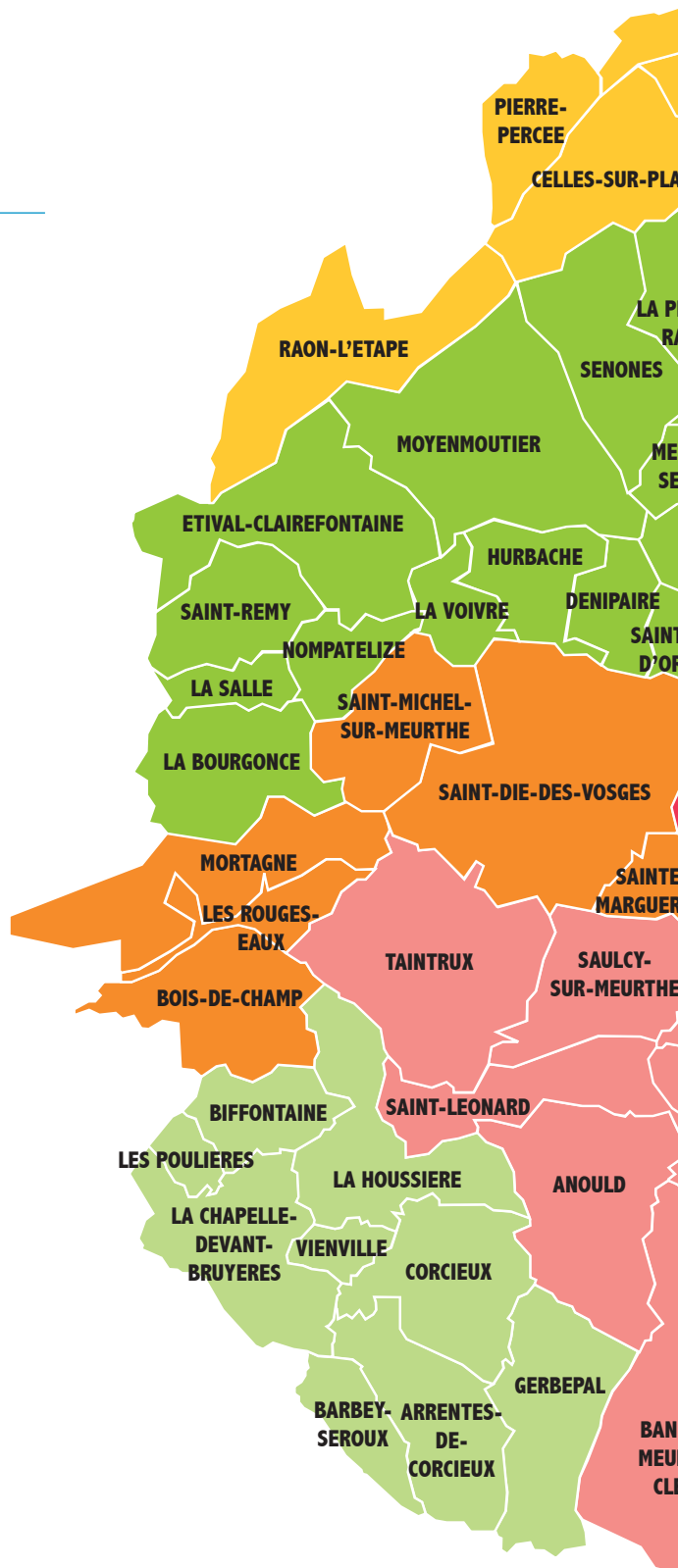
280 m d'altitude à Raon-l'Étape ; 1 302 m à Plainfaing

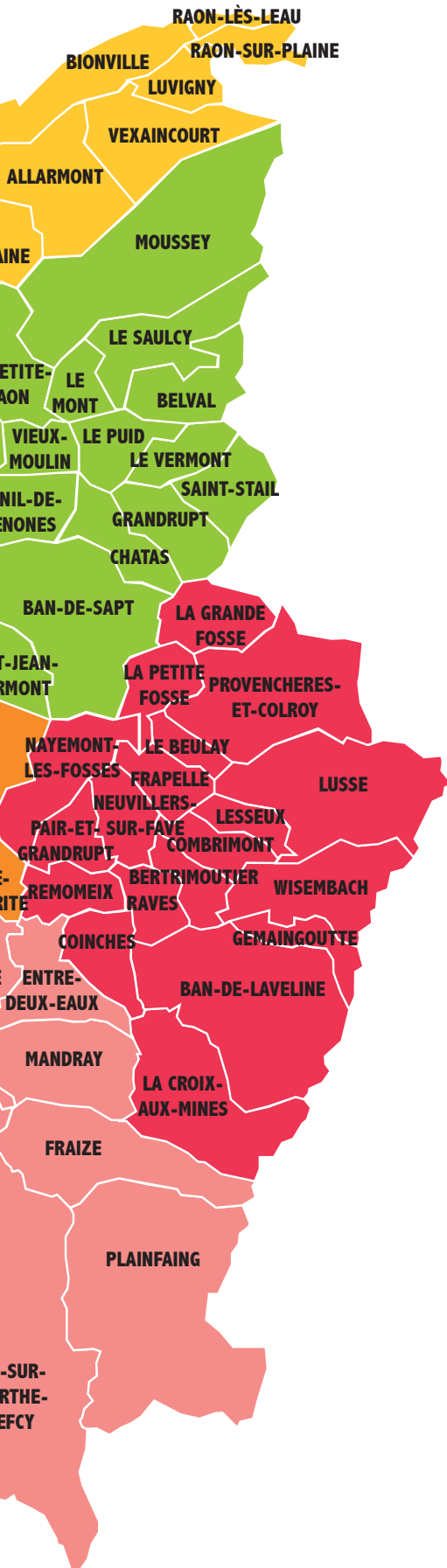
Un peu d'histoire

La loi NOTRe du 7 août 2015 a imposé à toutes les communes françaises d'appartenir à une intercommunalité au 1^{er} janvier 2017.

En Déodatie, les six communautés de communes en place (Saint-Dié-des-Vosges, Val du Neuné, Meurthe Fave et Galilée, Hauts-Champs, Pays des Abbayes, Vallée de la Plaine) ont fait le choix de l'ambition en fusionnant pour créer une communauté d'agglomération forte de 74 communes, de Raon-lès-Leau à Ban-sur-Meurthe-Clefcy et de Lubine à La Chapelle-devant-Bruyères.

Très rapidement, Les Rouges-Eaux, Bois-de-Champ et Mortagne, trois communes (de respectivement 87, 118 et 159 habitants) rattachées à la communauté de communes de Bruyères-Val-lons des Vosges, ont manifesté leur intention de rejoindre la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges. Leur intégration est effective depuis le 1^{er} janvier 2018.





Des compétences

L'Agglo agit pour le quotidien des habitants et investit pour l'avenir du territoire :

Développement économique

Tourisme

Enseignement supérieur

Santé

Culture

Sport

Jeunesse (enfance, petite enfance)

Mobilités

Politique de la ville

Maisons France Services

Climat Air Énergie

Eau et assainissement

Biodiversité

Déchets

Entretien des milieux aquatiques

Prévention des inondations

Restauration de la continuité écologique

Gestion d'un Espace Naturel Sensible

Gestion paysagère

Urbanisme

Développement du territoire

Habitat

Foncier

Histoire et patrimoine



« NOUS SOMMES UN SERVICE PUBLIC »

Donner des responsabilités à des élus venus pour en prendre : voilà la ligne que le président Claude George entend imprimer dès l'ouverture de son deuxième mandat. Au cœur de cette méthode, une conviction : faire du service public le point d'équilibre entre développement du territoire et réponse concrète aux besoins des habitants.

Dans quel état d'esprit abordez-vous ce nouveau mandat ?

« Je l'aborde avec beaucoup plus de sérénité qu'en 2022. À l'époque, j'étais dans une forme de gestion subie. Je n'avais pas choisi mon équipe, même si j'étais entouré de bonnes personnes, et surtout, j'avais reçu en héritage des dossiers très lourds qui n'avaient pas été engagés à temps. Je pense à la gestion des déchets, à l'eau et à l'assainissement, au PLUiH... Les services ont fourni un travail considérable. Dans le même temps, la situation financière ne permettait plus d'engager des dépenses non maîtrisées. Le contexte était donc particulièrement tendu. »

Qu'est-ce qui change aujourd'hui ?

« D'abord, j'ai davantage d'expérience. Ensuite, j'ai pu constituer une équipe cohérente, avec laquelle nous avons travaillé en amont. Ce n'est pas un détail : quand on partage la même méthode et la même vision avant même le début du mandat, cela change beaucoup de choses. Nous avons aussi posé des bases, avec le projet de territoire et le PLUiH, qui sont deux outils complémentaires, mais aussi le Contrat local de santé, le Plan de mobilités simplifié, qui sont eux aussi nécessaires à la réflexion. Aujourd'hui, les prérequis sont là. Il

faut désormais passer à l'action, tout en gardant une vigilance forte sur les finances. »

Vous annoncez une nouvelle méthode de travail. En quoi consiste-t-elle ?

« Je veux un fonctionnement plus responsabilisant et plus collectif. Très concrètement, les vice-présidents et les conseillers délégués auront davantage d'autonomie, tout en partageant en permanence avec l'ensemble de l'exécutif. Chacun disposera d'une feuille de route, construite à partir des dossiers déjà engagés,

du projet de territoire et des priorités que nous voulons traiter dans les trois premières années du mandat. Il faut être lucide : on ne pourra pas tout faire. Il faut donc hiérarchiser, choisir, assumer des priorités. »

SORTIR D'UN FONCTIONNEMENT VERTICAL

Sur quels critères ?

« Sur des critères très simples : nous sommes un service public. Les priorités doivent donc répondre aux besoins du territoire, à son développement et aux attentes des habitants. Elles seront définies politiquement, mais avec un juge de paix : les finances. Ensuite, elles seront travaillées avec les services. Je tiens beaucoup à ce point : il ne s'agit pas d'un exécutif qui déciderait seul dans son coin. Je veux que le cap politique soit partagé avec l'administration, délégation par délégation, avec le directeur général des services et ses adjoints. »

Cela veut dire une organisation plus transversale ?

« Oui, et plus lisible aussi. Chaque vice-président aura une responsabilité identifiée, un cap clair et devra avancer avec une réelle autonomie. Je les recevrai toutes les quatre à six semaines pour faire le point sur leur feuille de route, sur les avancées, sur les difficultés éventuelles. Bien sûr, si un sujet important surgit entre deux rendez-vous, je serai disponible. Mais je veux sortir d'un fonctionnement où tout remonte en permanence au président. Nous allons donner des responsabilités à des élus qui sont venus pour en avoir, tout simplement. »

Vous parlez aussi de passer du "mode pompier" au "mode projet"...

« Exactement. Sur certains sujets, ces dernières années, nous avons été en réaction permanente. Je pense par exemple aux ordures ménagères, à l'eau ou à l'assainissement : il fallait gérer l'urgence, harmoniser les pratiques et les tarifs sur le territoire. Cette

période a imposé un certain mode de fonctionnement. Aujourd'hui, je veux qu'on entre dans une logique de projet, avec davantage de transversalité. Dans une Agglomération, on ne peut pas travailler en silos. Plusieurs élus, plusieurs services doivent pouvoir intervenir ensemble sur un même sujet. »

Cette logique se retrouve dans la composition du nouveau bureau ?

« Oui. Nous avons cherché plus de cohérence et plus d'efficacité. Certaines délégations ont été resserrées, d'autres complétées, d'autres encore ont été créées. L'idée, c'est d'arrêter d'aborder les sujets par petits morceaux. Prenons l'environnement : derrière ce mot, il y a l'eau, l'agriculture, la forêt, la montagne, les énergies renouvelables. Ce sont des enjeux très concrets, très territoriaux. Nous avons donc organisé cette délégation de manière plus opérationnelle. Même logique pour la mobilité : grâce à la taxe mobilité, qui nous apporte un million d'euros, nous avons désormais des moyens et nous voulons changer d'échelle dans les années qui viennent. »

« L'AGGLO DOIT MIEUX SE VENDRE »

L'un de vos constats est aussi que l'Agglo reste trop lointaine...

« Oui, clairement. Je me suis rendu compte que nous n'étions pas encore assez proches. Pas assez proches des communes, pas assez proches des usagers. Beaucoup d'habitants ont une mauvaise image de l'Agglomération, souvent tout simplement parce qu'ils ne la connaissent pas. Ils ne voient pas suffisamment ce qu'elle fait, ni à quoi elle sert dans leur quotidien. Il faut donc mieux expliquer, mieux montrer, mieux associer. »

C'est l'objectif de cette nouvelle délégation : la participation citoyenne ?

« Oui, entre autres. C'est un chantier ambitieux, parce qu'il faut inventer un modèle qui nous

rapproche vraiment des habitants. On ne peut pas prétendre travailler pour eux sans leur parler. Il faut les associer davantage aux réflexions, aux projets, et dans le même temps faire mieux connaître l'action communautaire. Quand les habitants comprennent concrètement ce que l'Agglo leur apporte, le regard change, on le voit avec les Maisons France Services par exemple, dont personne ne doute de l'utilité. Il faut l'assumer : l'Agglomération doit apprendre à mieux se faire connaître, et même à mieux se vendre. »

Même exigence vis-à-vis des communes ?

« Absolument. Là aussi, il faut plus de proximité. Nous allons poursuivre les rencontres territoriales, aller davantage vers les maires, créer des temps d'échange plus réguliers. L'idée, c'est que les élus puissent se sentir davantage associés, davantage écoutés, et qu'ils identifient plus facilement les ressources que nous pouvons mettre à leur disposition à travers un guichet unique, qu'il s'agisse d'appui juridique, financier ou technique. Sans ingérence, bien sûr, mais avec une vraie logique de conseil et d'accompagnement. »

Quel est le cap politique de ce mandat ?

« Le cap, c'est un territoire qui se développe en restant au plus près des besoins concrets. Cela passe par l'économie, par les mobilités, par l'environnement, par les services, par la culture aussi. Rien de tout cela ne doit être pensé séparément. Le développement économique, par exemple, ne dépend pas uniquement d'une zone d'activités : il dépend aussi des loisirs, de l'offre culturelle, des services de santé, des modes de garde, bref de la qualité de vie qu'un chef d'entreprise peut valoriser quand il recrute. C'est cette logique transversale que je veux mettre en place. Nous avons des agents de qualité, des élus engagés, un territoire avec de vrais atouts, y compris pour le tourisme. Maintenant, il faut donner du sens, de la méthode et de la visibilité à l'ensemble. »

1

PRÉSIDENT

Claude GEORGE

Président
Conseiller municipal
de Saint-Remy
cabinet@ca-saintdie.fr



15

VICE-PRÉSIDENTS



Caroline LEROGNON

Déléguée à la stratégie financière,
juridique et patrimoniale
Maire de Fraize
caroline.lerognon@ca-saintdie.fr



Bruno TOUSSAINT

Délégué à la santé et à la politique
de la ville
Maire de Saint-Dié-des-Vosges
bruno.toussaint@ville-saintdie.fr

3^E VICE-PRÉSIDENTE

Annabelle SOUDIÈRE

Déléguée aux ressources humaines,
à l'égalité hommes-femmes et au
rayonnement territorial
Maire de Nayemont-les-Fosses
annabelle.soudiere@ca-saintdie.fr

4^E VICE-PRÉSIDENT

Stéphane DEMANGE

Délégué à la culture et à l'animation
culturelle
Maire de Ban-de-Laveline
stephane.demange@ca-saintdie.fr

5^E VICE-PRÉSIDENTE

Caroline PRIVAT-MATTIONI

Déléguée à l'attractivité économique
et à l'emploi
Conseillère municipale de Saint-Dié-
des-Vosges
caroline.mattioni@ca-saintdie.fr

6^E VICE-PRÉSIDENT

Benoît PIERRAT

Délégué à la promotion touristique
Maire de Raon-l'Étape
benoit.pierrat@ca-saintdie.fr

7^E VICE-PRÉSIDENT

Serge ALEM

Délégué aux travaux et aux grands
projets
Maire de Ban-de-Sapt
serge.alem@ca-saintdie.fr

8^E VICE-PRÉSIDENTE

Carole TRARBACH

Déléguée à la petite enfance, au
soutien à la parentalité et aux accueils
périscolaires
Conseillère municipale de Raon-
l'Étape
carole.trarbach@ca-saintdie.fr

9^E VICE-PRÉSIDENTE



Myriam PAQUET

Déléguée à la relation usagers
et à la participation citoyenne
Conseillère municipale de Saint-Dié-
des-Vosges
myriam.paquet@ca-saintdie.fr

10^E VICE-PRÉSIDENT



Laurent PARISSÉ

Délégué à la cohésion et à l'équité
territoriales
Maire de Lubine
laurent.parisse@ca-saintdie.fr

11^E VICE-PRÉSIDENT



Aurélien BANSEPT

Délégué au développement durable,
à la transition écologique et
énergétique
Maire d'Étival-Clairefontaine
aurelien.bansept@ca-saintdie.fr

12^E VICE-PRÉSIDENT



Emmanuel LAURENT

Délégué aux transports et à la mobilité
durable
Maire de Mandray
emmanuel.laurent@ca-saintdie.fr

13^E VICE-PRÉSIDENT



Philippe CLASSEAU

Délégué aux politiques de l'urbanisme
et de l'habitat du territoire
Conseiller municipal de Senones
philippe.classeau@ca-saintdie.fr

14^E VICE-PRÉSIDENT



Ali GHEZALA

Délégué à la prévention, la collecte
et la valorisation des déchets
Conseiller municipal de Saint-Dié-
des-Vosges
ali.ghezala@ca-saintdie.fr

15^E VICE-PRÉSIDENT

Jean-Marie GLÉ

Délégué à l'eau, l'assainissement
et eaux pluviales
Maire de Pair-et-Grandrupt
jean-marie.gle@ca-saintdie.fr

11

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Jean HIRLI

Délégué à la communication, à la
mémoire et à l'animation territoriale
Maire de Moyenmoutier
jean.hirli@ca-saintdie.fr



Charline PRINCE

Déléguée à l'animation de la vie
étudiante et à l'enseignement
supérieur
Maire de Frapelle
charline.prince@ca-saintdie.fr



Patrick LALEVÉE

Délégué à l'économie sociale
et solidaire
Maire de Plainfaing
patrick.lalevee@ca-saintdie.fr



Fanny WAGNER

Déléguée aux politiques publiques
de l'habitat
Adjointe au maire de Saulcy-sur-
Meurthe
fanny.wagner@ca-saintdie.fr



Lionel LECLERC

Délégué à la montagne, aux forêts
et aux énergies renouvelables
Maire de Mortagne
lionel.leclerc@ca-saintdie.fr



Catherine MATHIEU

Déléguée à l'attribution des fonds
de concours
Maire de Saint-Léonard
catherine.mathieu@ca-saintdie.fr



Jean-Bernard DIDIER

Délégué aux solidarités et maisons
france services
Conseiller municipal d'Anould
jean-bernard.didier@ca-saintdie.fr



Hélène MAHEU

Déléguée à la santé dans la ruralité
Adjointe au maire de Corcieux
helene.maheu@ca-saintdie.fr



Anne-Sophie MOUCHIROUD

Déléguée au développement et à la
valorisation des sites pleine nature
Maire de Raon-lès-Leau
anne-sophie.mouchiroud@ca-
saintdie.fr



Nicolas FLON

Délégué à la dynamique agricole
Maire de Pierre-Percée
nicolas.flon@ca-saintdie.fr



Nadia GUIDAT

Déléguée au patrimoine bâti
et immatériel culturels
Adjointe au maire de Sainte-
Marguerite
nadia.guidat@ca-saintdie.fr

LES AUTRES CONSEILLERS

Francis Altan, Belval
Martine Antoine, Fraize
Rémy Antoine, La Bourgonce
Marie-Noëlle Babel, Anould
Giorgio Bau, Le Mont
Sandra Blaise, Raon-l'Étape
André Boulangeot, Sainte-Marguerite
Jean-Paul Boulanger, La Houssière
Steeves Brenet, Provenchères-et-Colroy
Jacques Caverzasi, Bois-de-Champ
Denis Chardin, Raon-l'Étape
Jean-Marie Cuny, La Petite-Fosse
Anthony Daniel, Moyennoutier
Alain Demange, Anould
Jean-Eric Denis, Saint-Dié-des-Vosges
Sylvain Deschamps, La Chapelle-de-
vant-Bruyères
Aurélié Didier, Saint-Dié-des-Vosges
Sylvia Didierdefresse, Ban-sur-Meurthe-
Clefcy
Sophie Dieudonné, Barbey-Seroux
Delphine Ducret-Didier, Moyennoutier
Dominique Duhaut, Entre-Deux-Eaux
Virginie Dupont, Raon-l'Étape
Gina Filogonio, Saint-Dié-des-Vosges
François Fleurentdidier, Fraize
Kevin Freminet, Saint-Dié-des-Vosges
Brigitte Gamain, Châtas
Caroline Gamp, Denipaire
Annie Gérardin, Nompatelize
Sébastien Girardi, Gerbépal
Jean-Michel Grandmaire, La Salle
Mustafa Guglu, Saint-Dié-des-Vosges
Laurent Hannauer, Vieux-Moulin
Denis Henry, Biffontaine
Sophie Hesse, Saint-Dié-des-Vosges
Jacques Jallais, Saulcy-sur-Meurthe
Michel Klein, Saint-Dié-des-Vosges
Jean-Georges Koeller, Le Vermont
Jean-Marie Lalandre, Le Beulay
Christophe Lalevée, Saint-Michel-sur-
Meurthe
Christophe Lalevée, Neuvillers-sur-Fave
Virginie Lalevée, Arrentès-de-Corcieux
Daniel Lallemand, Ménil-de-Senones
Christiane Laurent, Les Poulières
David Laxenaire, Remomeix
Catherine Lecomte, Vienville
Françoise Legrand, Saint-Dié-des-
Vosges
Anthony Lemaire, Coinches
Martial Letellier, Saint-Dié-des-Vosges
Gérard Mathieu, La Voivre
Eddy Maulini, Moussey
Bruno Meyer, Combrimont
Geoffrey Mourey, Saint-Dié-des-Vosges
Mathieu Munsch, La Grande-Fosse
Patrick Nguyen, Raon-l'Étape
Jacques Nicolle, Bertrimoutier
Jean-Marie Nicolle, Saint-Stail
Catherine Peltier, Ravés
Christian Petit, Bionville
Jean-Joël Piton, Saint-Dié-des-Vosges
Guillaume Prunier-Duparge, Luvigny
Jean Rabolt, La Petite-Raon
Marie-Christine Regnier, Vexaincourt
Mélanie Richard, Saint-Dié-des-Vosges
Véronique Riou, La Croix-aux-Mines
Christine Risse, Celles-sur-Plaine
Bernadette Rivat, Les Rouges-Eaux
Corinne Robert, Raon-sur-Plaine
Sylvie Rougier, Allarmont
Jacques Rouyer, Gemaingoutte
Dominique Sanner, Taintrux
Marine Schwint, Lesseux
Maria Simon, Senones
Martin Spehler-Kieffer, Le Saulcy
Bernard Stouvenot, Lusse
Géraldine Thiriet, Étival-Clairefontaine
Régine Thomas Chinouilh, Le Puid
Christine Urbès, Saint-Dié-des-Vosges
Marie-Odile Valentin, Grandrupt
Jan Verdonk, Saint-Dié-des-Vosges
Patrick Villame, Hurbache
Catherine Viry, Saint-Dié-des-Vosges
Rachel Voinson, Wisembach
Yvon Warin, Saint-Jean-d'Ormont
Patrick Zanchetta, Saint-Dié-des-Vosges

PROJET DE TERRITOIRE UN GUIDE À 10 ANS

Le projet de territoire est plus qu'un document de planification : il traduit l'ambition concertée des élus pour le développement, la cohésion et l'avenir des 77 communes. Sans être figé, il est le guide de l'Agglomération pour les dix prochaines années et donne du sens à l'action publique.

Des défis pour tracer le chemin...

Le projet de territoire se présente sous la forme de deux carnets : le premier identifie quatre défis ; le second, plus pragmatique, propose six feuilles de route. Deux documents qui sont le fruit d'un travail ardu mené par les élus de la précédente mandature. Depuis juin 2023, d'ateliers en séminaires, les conseillers intercommunaux ont construit collectivement cet outil de pilotage qui permettra d'orienter les choix et de prioriser les investissements. Le projet de territoire fixe un cap, mais ne fige rien dans le marbre. Il est un point de départ, pas un aboutissement : à l'intérieur, tout reste à construire par ces hommes et ces femmes qui s'investiront pour le territoire durant les dix prochaines années. À eux de faire vivre ce projet, le faire évoluer, le faire grandir, en fonction des avancements, des enjeux, des attentes, des dispositifs opérationnels et des ressources financières.

Mais la trame est là. Un fil rouge tissé avec l'accompagnement des agences Scalen et Adeus. Il repose sur quatre défis majeurs.



Défi n°1 La cohésion et la solidarité territoriales

Chaque commune, chaque habitant doit bénéficier d'un développement équilibré et équitable. C'est le fondement de l'Agglomération : un territoire solidaire, uni dans sa diversité.



Défi n°2 L'emploi et la qualité de vie

L'attractivité du territoire repose sur sa capacité à créer de l'activité, à accueillir les talents et à proposer un cadre de vie digne, durable et dynamique.



Défi n°3 L'environnement comme défi transversal

L'environnement est une grille de lecture à appliquer à toutes les actions. Répondre à l'urgence climatique, c'est aussi améliorer la vie quotidienne, les mobilités, l'énergie et l'aménagement.



Défi n°4 Les coopérations avec les territoires voisins

Dans un monde d'interdépendances, on ne peut réussir qu'en jouant collectif. Des partenariats gagnants sont à nouer avec nos voisins.



...et des feuilles de route pour être plus forts ensemble

Conçues conjointement avec les élus, les services et les partenaires pour répondre aux quatre défis, six feuilles de route fixent le cap et les axes sectoriels, identifient les projets phares à mener à court, moyen et long termes en priorisant les actions afin d'optimiser l'allocation des ressources. Elles permettront d'inscrire dans un plan pluriannuel d'investissements (2025-2030 et 2030-2035) des actions voulues pour être évolutives et agiles. En bref...

Économie et tourisme

Faire de l'Agglo une facilitatrice d'opportunités et l'interlocutrice de proximité des entreprises : il s'agira de développer les outils permettant de lever les freins afin de faciliter leur accueil (réseau partenarial, réhabilitation des friches, stratégie foncière et immobilière...) et leur développement (accompagnement des filières emblématiques, formations sur-mesure, soutien en ingénierie...) ; développer le tourisme 4 saisons et le réguler. Notre Agglomération doit devenir une destination !

Mobilités

Faire des mobilités un outil de désenclavement, de cohésion et de rapprochement des communes et des habitants en renforçant l'attractivité des transports collectifs (réseaux

adaptés, déploiement du transport à la demande, élaboration de plans de déplacements inter-administrations et inter-entreprises), en favorisant l'usage du vélo et des mobilités décarbonées (maillage cyclable cohérent) et en développant l'intermodalité.

Aménagement et habitat

Développer l'outillage de la politique d'aménagement et de l'habitat pour renforcer l'attractivité du territoire : renforcer l'appui en ingénierie auprès des communes, étendre les démarches de redynamisation, mettre en place des dispositifs innovants pour valoriser le bâti ancien et ainsi remettre les logements vacants sur le marché.

Service et liens aux habitants

Compléter l'offre de services publics et d'équipements structurants et en renforcer l'accessibilité pour la santé et le bien-être des habitants ; développer une réflexion globale ; capitaliser sur le réseau des Maisons France Services pour maintenir une offre qualitative de proximité ; cultiver l'identité culturelle de l'Agglomération.

Environnement

Aller plus loin pour l'environnement, agir et anticiper les conséquences du dérèglement climatique en sensibilisant le plus largement possible (habitants, entreprises, élus) aux enjeux climatiques, écologiques et

énergétiques ; renforcer l'intégration des enjeux écologiques dans toutes les politiques intercommunales ; décarboner le territoire en renforçant l'exemplarité des collectivités et en construisant une politique collective de réduction des énergies fossiles et de développement des énergies renouvelables.

Partenariat Agglomération/communes

Continuer de faire grandir l'intercommunalité et les communes, mieux impliquer les élus pour co-construire l'Agglo : positionner la communauté d'agglomération comme point d'appui des communes ; ancrer une culture communautaire ; faire équipe en faisant évoluer les modalités de travail des élus.

L'AGGLO SANS DÉTOUR

On connaît sa commune, sa mairie, ses services. L'Agglo, elle, paraît parfois plus lointaine. Et pourtant, elle est bien là, dans la vie de tous les jours. Si elle existe, ce n'est pas pour ajouter une case de plus dans l'organisation administrative : c'est pour prendre en charge, à plusieurs communes, ce qu'il est plus logique, plus efficace ou plus utile de faire ensemble !

Non, l'Agglo n'efface pas les communes

La commune reste le premier repère des habitants. C'est normal : c'est elle qu'on connaît le mieux, celle à qui l'on pense spontanément, celle qui assume l'état civil, les écoles, la vie locale... L'Agglo ne prend pas sa place : elle intervient simplement sur des sujets qui dépassent les limites d'une seule commune et concernent tout le territoire. Chacune conserve son identité, sa proximité avec les habitants et ses missions propres.

Oui, elle est déjà dans votre quotidien

On ne l'identifie pas toujours, mais l'Agglo est bien présente dans la vie de tous les jours et son action est très concrète : réseau de bus, développement économique, culture, tourisme, services aux familles... En clair : même sans le savoir, chacun profite déjà, à un moment ou à un autre, de ce qu'elle met en œuvre.

Vous empruntez un livre à la médiathèque de Senones ? C'est l'Agglo !

Vous faites garder votre bout-de-chou à la micro-crèche Les Renardeaux ? C'est l'Agglo !

Vous déposez vos vieux appareils électroménagers à la déchèterie de Neuvillers-sur-Fave ? C'est encore l'Agglo !

Vous pédalez sur la voie verte de La Trouche à Luvigny ? Oui, là aussi, c'est l'Agglo !

Pourquoi agir à plusieurs ?

Parce que, sur certains sujets, travailler commune par commune, chacune de son côté, n'aurait tout simplement pas de sens. Les habitants vivent, travaillent, se déplacent, consomment, se cultivent bien au-delà des limites de leur commune. Il est donc plus logique que certaines réponses soient pensées à l'échelle du territoire, plutôt que coin par coin. C'est tout l'objectif, par exemple, des aires de covoiturage ou encore du transport à la demande.

Se regrouper pour mieux faire

Quand plusieurs communes avancent dans le même sens, elles peuvent aller plus loin que chacune de leur côté. Cela permet de porter des services plus solides, des équipements mieux adaptés et des projets plus utiles. L'objectif n'est pas de compliquer les choses, mais au contraire de les rendre plus simples, plus lisibles et plus efficaces. Et c'est valable également pour toutes les forces vives du territoire : les acteurs économiques sont plus forts lorsqu'ils évoluent au sein d'un réseau d'ambassadeurs comme le permet la marque Saint-Dié, Vallées des Vosges - Vivre !

Voir plus loin que l'immédiat

L'Agglo doit aussi préparer la suite : accompagner le développement du territoire, répondre aux nouveaux besoins et aider le territoire à rester vivant et attractif. C'est ainsi, par exemple, qu'une friche papetière à Anould est en train de devenir Cambium, un campus d'excellence dédié à la formation dans les métiers de la sécurité.

Qui décide ?

Ce sont les 111 élus communautaires, issus des communes membres, qui débattent et votent les grandes orientations. L'Agglo n'est donc pas une structure hors-sol : elle repose sur des élus du territoire chargés de construire des réponses concrètes à des besoins partagés. Autrement dit, l'Agglo ne décide pas à la place du territoire : elle décide à partir de ses communes, avec vos représentants, et entend renforcer encore le lien avec les habitants.

Être utile aujourd'hui pour préparer demain

La nouvelle mandature s'ouvre avec une ambition claire : être utile au quotidien et préparer l'avenir. Derrière les projets, les priorités et les décisions à venir, il y a une même ligne de conduite : faire en sorte que le territoire reste dynamique, équilibré et agréable à vivre pour ses habitants.

L'Agglo, c'est 77 communes qui unissent leurs forces pour rendre le territoire plus simple à vivre, plus juste et plus fort.

Le territoire ne s'arrête pas au panneau du village

L'Agglo n'est pas là pour éloigner les décisions du terrain. Elle est là pour regarder plus large, quand c'est nécessaire. Là où la commune agit au plus près, l'Agglo permet de voir l'ensemble et d'apporter des réponses qui tiennent compte des réalités de tout le territoire : entretien des cours d'eau, lutte contre les inondations, maisons France Services à moins d'un quart d'heure de chez vous...

Éviter le territoire à deux vitesses

Seule, une commune agit à son échelle. Ensemble, elles peuvent répondre à des besoins plus larges et réduire des écarts parfois importants d'un village à un autre. Dans certains domaines, il existait de vraies disparités de qualité de service. C'était le cas de la diffusion culturelle, par exemple, dont le rayonnement dépassait très rarement les limites de Saint-Dié-des-Vosges. Aujourd'hui, grâce à L'Étincelle, scène du spectacle vivant, mais aussi à l'éducation artistique et culturelle, les arts sortent des murs et vont à la rencontre des habitants dans les écoles, les salles des fêtes ou encore sous des chapiteaux installés aux quatre coins du territoire.

LES TEMPS FORTS >

Un été spectaculaire pour L'étincelle

Après une saison riche en spectacles, L'étincelle, scène vivante de la communauté d'agglomération, remet le couvert dès cet été ! Au programme : 5 spectacles et 15 représentations tout public dans 7 communes du territoire. Toutes les représentations sont accessibles gratuitement.

- Pièce de poche

25 minutes - Dès 4 ans - Par la Cie La Rue Serendip

Mercredi 1^{er} juillet

12 h 30, à La Nef, à Saint-Dié-des-Vosges
16 h 30, à La Boussole, à Saint-Dié-des-Vosges

Vendredi 3 juillet

13 h 30, au chapiteau du centre socio-culturel, à Provençères-et-Colroy
16 h, au terrain de basket de Saint-Roch, à Saint-Dié-des-Vosges

Samedi 4 juillet

16 h, place de la Mairie, à Biffontaine
19 h 30, parvis de l'église, à Senones

Le Festival International de Géographie, c'est bientôt !

Événement incontournable du territoire, en partie financé par la communauté d'agglomération, le Festival International de Géographie **revient les 2, 3 et 4 octobre**. Pour cette 37^e édition, le thème « paysage » se verra être une expérience sensorielle et émotionnelle, intime et collective. Et ce, bien qu'il puisse aussi être un objet et un enjeu politiques, révélateur des multiples crises environnementales et sociales. Les différents rendez-vous, à Saint-Dié-des-Vosges et dans les autres communes de l'agglomération, évoqueront également la Bulgarie et la Roumanie, les deux pays à l'honneur. Près de 20 ans après leur adhésion à l'Union européenne, leur étude conjointe mettra en lumière à la fois leurs points communs stratégiques et leurs différences territoriales et démographiques.

- Andrée Kupp

Dresseuse et montreuse de légumes
45 minutes - Dès 4 ans - Cie Les Zanimos

Vendredi 3 juillet

10 h 30, au marché de Fraize

Samedi 4 juillet

10 h 30, au marché de Raon-l'Étape

Dimanche 5 juillet

10 h 30, au marché de Moyennoutier

Lundi 6 juillet

10 h 30, au marché de Senones

Jedi 9 juillet

19 h 15, au marché de Corcieux

- Mirage - Un jour de fête

50 minutes - Pour tous - Cie Dyptik

Samedi 11 juillet

18 h, place du Marché, à Saint-Dié-des-Vosges

La Plaine se découvre encore en été

Dans le cadre du programme « En Plaine Nature » proposé en collaboration avec l'association ETC... Terra, plusieurs rendez-vous vous permettront de découvrir la faune et la flore de la vallée de la Plaine au printemps et durant l'été.

En juin, **le samedi 13 à 9 h 30**, vous serez invités à découvrir quelques plantes bienfaitrices le long d'un petit parcours à **Bionville**. En juillet, les super-pouvoirs de la nature seront dévoilés à **Celles-sur-Plaine le jeudi 9 à 14 h 30** tandis qu'une balade au clair de lune sera proposée, dans la même commune, **le jeudi 23 juillet à partir de 20 h**. Enfin, en août, **Celles-sur-Plaine** sera aussi le théâtre d'une recherche des traces d'animaux **le jeudi 6 août à 14 h 30** et d'une découverte des petites bêtes de l'eau **le jeudi 20 août à 14 h 30**.

Toutes les sorties sont gratuites. Inscription obligatoire au 07 81 52 29 81 ou par mail à contact@etcterra.fr. Les lieux de rendez-vous précis seront communiqués à l'inscription.



- Goal - Fantaisie pour passément de jambes

45 minutes - Dès 6 ans - Viadanse, CCN de Belfort

Mercredi 15 juillet

16 h, au terrain synthétique Kellermann, à Saint-Dié-des-Vosges
19 h 30, au parc Jean-Mansuy, à Saint-Dié-des-Vosges

- Mission président

60 minutes - Dès 8 ans - Cie dbk

Vendredi 17 juillet

18 h 30, à l'école Gaston-Colnat, à Saint-Dié-des-Vosges



Le Festival des Abbayes entre quiétude et tumultes



L'édition 2026 du Festival des Abbayes fera un bond dans le passé. Avec « Au-delà du Rhin... Quiétude et tumultes », il évoquera les moments ayant façonné les joies et les peines de nos pays européens, dont la mémoire suscite toujours les passions.

Le programme

Le cerveau de Voltaire

Judi 2 juillet – 16 h 30 et 20 h 30 – Collège André-Malraux (Senones)
Gratuit, dans le cadre de la résidence des Lunaisiens

Le don du sang a besoin de vous !

- **Lundi 15 juin de 15 h 30 à 19 h 30 : Saint-Dié-des-Vosges**, salle Carbonnar (Place de l'Europe-Valéry-Giscard-d'Estaing)
- **Vendredi 3 juillet de 16 h à 19 h 30 : Fraize**, Centre d'animation municipal (12 rue du Pont-de-la-Forge)
- **Mardi 7 juillet de 9 h à 13 h et de 15 h 30 à 19 h 30 : Saint-Dié-des-Vosges**, Espace François-Mitterrand (rue du 11-novembre)
- **Lundi 20 juillet de 16 h à 19 h 30 : Senones**, salle des Fêtes (Place Dom-Calmet)
- **Mardi 4 août de 9 h à 13 h et de 15 h 30 à 19 h 30 : Saint-Dié-des-Vosges**, Espace François-Mitterrand (rue du 11-novembre)
- **Mercredi 5 août de 16 h à 19 h 30 : Corcieux**, salle des fêtes (1 place du Général-de-Gaulle)
- **Vendredi 7 août de 16 h à 19 h 30 : Raon-l'Étape**, salle Beaugard (Place des Martyrs-de-la-Résistance)
- **Mardi 1^{er} septembre de 9 h à 13 h et de 15 h 30 à 19 h 30 : Saint-Dié-des-Vosges**, Espace François-Mitterrand (rue du 11-novembre)

Vêpres d'un confesseur

Vendredi 3 juillet – 20 h 30 – Abbaye de Senones
Maîtrise de la cathédrale de Metz et La Petite Symphonie

Pièce de poche

Samedi 4 juillet – 19 h 30 – Abbaye de Senones
Spectacle de danse et concert gratuit par la Cie (La) Rue Serendip (résidence à l'Étincelle) et l'Orchestre baroque des Lunaisiens

Nocturne II

Dimanche 12 juillet – 20 h 30 – Cathédrale de Saint-Dié-des-Vosges
Compagnie La Tempête, ensemble de 35 chanteurs a cappella et mise en lumière

Au-delà des frontières

Samedi 25 juillet – 20 h 30 – Usine Le Corbusier / Duval / Saint-Dié-des-Vosges
Le Concert Improptu, quintette à vent

Un long fleuve (in)tranquille

Dimanche 26 juillet – 10 h 30 – Belval / Le Saulcy / Château
Le Concert Improptu, quintette à vent

Regards croisés

Samedi 8 août – 20 h 30 – Abbatale d'Étival
Elsa Grether (violon) et David Lively (piano)

Requiem pour un Empire

Judi 14 août – 20 h 30 – Abbatale de Moyennoutier
Chœur de Chambre de Namur et Les Traversées Baroques

Parfum

Samedi 22 août – 20 h 30 – Abbaye d'Autrey
Ensemble Agamemnon, direction François Cardey
Voyage musical et olfactif, conférence à 17 h et pique-nique à partir de 18 h 30 dans les jardins

Programme entier agrémenté de vidéos, commentaires... à retrouver sur festivaldesabbayeslorraine.com

Réservations : Office du Tourisme Vosges Portes d'Alsace dans tous les bureaux du territoire et en ligne <http://billetterie.vosges-portes-alsace.fr> ou sur place, le soir des concerts.

Les œuvres de Malaprade sur les murs du musée Pierre-Noël

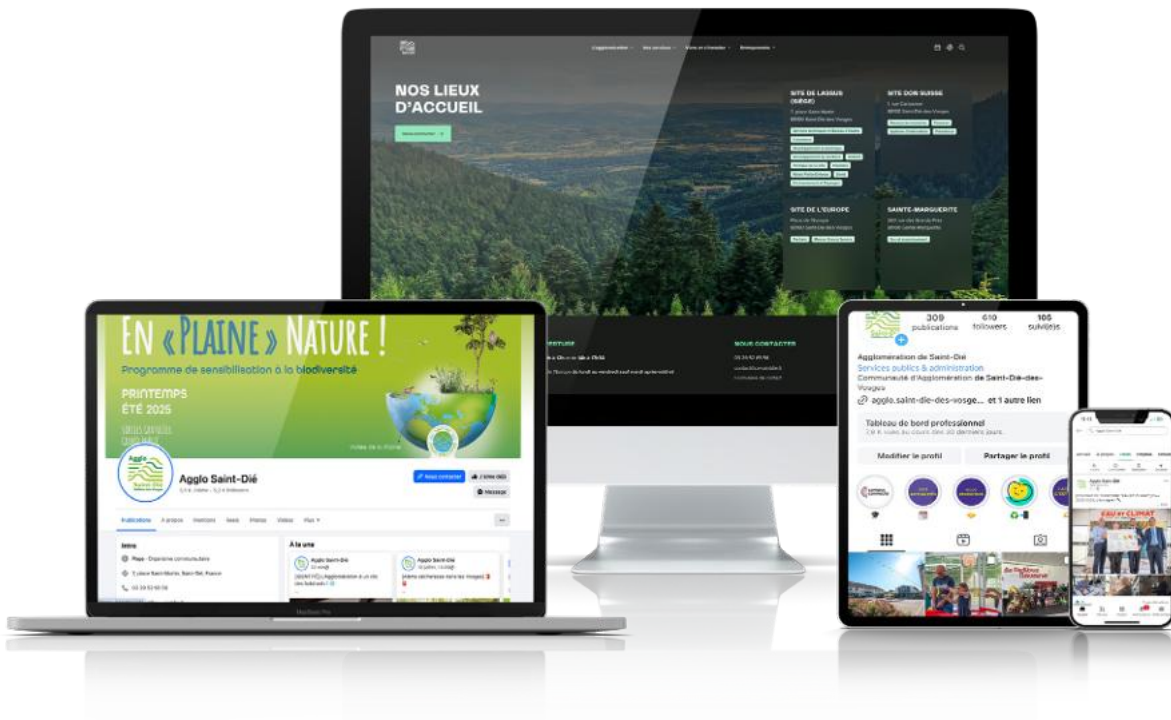
Intimement liée à l'histoire du musée, ayant conçu les trois reliefs en béton qui ornent la façade de l'établissement depuis sa construction en 1974, Françoise Malaprade est mise à l'honneur par le musée Pierre-Noël. Jusqu'au dimanche 23 août, l'exposition « Malaprade, le mur, la peinture », conçue avec la famille de l'artiste, vise à présenter une rétrospective de son œuvre d'art mural et de peinture, en laissant une large place à ses dernières créations, dont certaines n'ont jamais été exposées.

Une manière de rendre hommage à cette peintre qui venait régulièrement, jusqu'à sa disparition en septembre 2024, consulter son fonds, dont le musée est dépositaire.

Le réseau Escales « part en livre »

Du 17 juin au 19 juillet, le réseau des médiathèques intercommunales Escales participera à Partir en livre, manifestation organisée par le Centre national du livre, sous l'impulsion du ministère de la Culture. Tout au long de l'événement, des animations, portées autour du thème « Nos petits et grands héros », inviteront les plus jeunes et les plus expérimentés à découvrir la lecture de manière ludique, dans un esprit convivial.

Le programme complet est à retrouver sur le site www.escales.saint-die-des-vosges.fr



sur internet
agglo.saint-die-des-vosges.fr



sur Facebook
Agglo Saint-Dié



sur Instagram
@agglo_saintdiedesvosges



sur LinkedIn
Agglo Saint-Dié



Une permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
 03 29 52 65 56